



TRANSPORTS SCOLAIRES ADAPTÉS

Année scolaire 2022/2023

Transport scolaire des élèves ou étudiants en situation de handicap pour l'année scolaire 2022-2023

Les informations recueillies dans le formulaire de demande de transport d'un élève en situation de handicap font l'objet d'un traitement informatique par le Département de Seine-et-Marne dont la finalité est la gestion du service de transport scolaire d'élèves en situation de handicap.

Vos données seront conservées pendant la durée de la relation contractuelle.

Certaines de vos données seront transmises au transporteur pour permettre la prise en charge de l'élève et au contrôleur du service de transport scolaire adapté, afin de contrôler le nombre d'élèves dans chaque véhicule et le niveau de qualité de service. Seules les données strictement nécessaires seront transmises.

Vos coordonnées pourront être transmises au prestataire de contrôle du Département de Seine-et-Marne chargé d'organiser les enquêtes de satisfaction sur le service de transport scolaire d'élèves en situation de handicap, si vous avez coché la case correspondante du formulaire d'inscription.

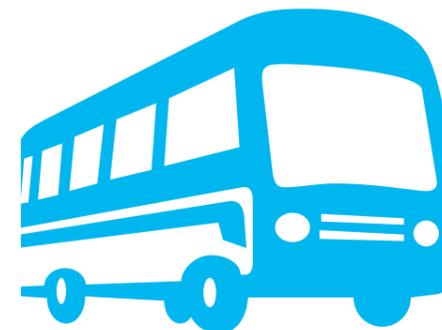
Vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant, ainsi que vos droits post-mortem en nous contactant par e-mail [dpd@departement77.fr] ou par courrier [Hôtel du Département - Délégué à la protection des données - CS 50377 - 77010 MELUN cedex].



Un service de transport scolaire adapté et gratuit,
de trottoir à trottoir, mis en place pour
les élèves et étudiants handicapés.

Département de Seine-et-Marne
Direction des transports – BTPH
Hôtel du Département
CS 50377 - 77010 MELUN cedex
Tél. : 01 64 14 77 77
ta77@departement77.fr
seine-et-marne.fr

**Maison départementale
des personnes handicapées
de Seine-et-Marne**
116, rue Aluminium
77176 SAVIGNY-LE-TEMPLE
Tél. : 01 64 19 11 40
mdph77.fr



Qu'est-ce que le transport scolaire d'élèves en situation de handicap ?

Le transport scolaire adapté est un service de transport public de trottoir à trottoir pour les élèves et les étudiants handicapés.

Service de transport collectif, il permet le transport de plusieurs élèves groupés dans des véhicules de petite capacité et adaptés à leurs besoins [aménagement pour fauteuil roulant par exemple].

- > En fonction des emplois du temps des élèves, les horaires de transport peuvent ne pas coïncider strictement avec les horaires de cours de chaque élève, les changements d'horaires ponctuels ne sont pas possibles.
- > Le transport est valable pour un aller-retour par jour, matin et soir entre le domicile et l'établissement scolaire.
- > Comme un service de transport collectif classique, si l'élève n'est pas présent à l'heure, le véhicule poursuit son trajet.
- > Les parents doivent être présents à leur domicile pour aider si nécessaire à l'installation de l'élève dans le véhicule. Ils sont responsables du comportement de leur enfant pendant le transport.

Ai-je droit à ce service ?

OUI, si vous détenez une notification MDPH pour le transport scolaire de votre enfant et si celui-ci est scolarisé dans un établissement scolaire public ou privé sous contrat, étudiant ou apprenti conformément au règlement départemental disponible sur <https://seine-et-marne.fr/fr/transport-scolaire-adapte>

NON, si votre enfant est accueilli dans une structure spécialisée de type IME, ITEP, IEM, CMPP, lieux de soin, etc. ou pour rendez-vous médicaux.

NON, pour les déplacements dans le cadre des sorties pédagogiques de l'établissement scolaire ou universitaire ou la participation à un dispositif d'aide ou d'accompagnement scolaire [activités périscolaires].

Comment s'inscrire ?

Il faut en premier lieu disposer d'une notification à jour auprès de la MDPH pour le transport scolaire. Dès que vous recevez l'affectation de l'établissement scolaire de votre enfant, complétez le formulaire d'inscription et transmettez-le accompagné de la notification MDPH [version lisible] aux services du Département.

ENVOYEZ LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION REMPLI

✉ par courriel : ta77@departement77.fr (avec copie du formulaire lisible)

✉ ou par courrier postal à : **Département de Seine-et-Marne - Direction des transports - BTPH**
Hôtel du Département - CS 50377 - 77010 Melun cedex

+ D'INFOS SUR <https://seine-et-marne.fr/fr/transport-scolaire-adapte>

⚠ **ATTENTION** : l'envoi de ce formulaire n'implique pas une prise en charge automatique du transport

Transport scolaire des élèves ou étudiants en situation de handicap pour l'année scolaire 2022-2023

Les informations indiquées par une * sont obligatoires afin de réaliser votre inscription.
Tout document incomplet ne sera pas pris en compte.

1 - PRÉCISEZ LA DEMANDE * 1^{re} demande / Renouvellement

- Inscription à un transport organisé par le Département
- Véhicule personnel - Demande de remboursement (indemnités kilométriques)

2 - L'ÉLÈVE / ÉTUDIANT

NOM ET PRÉNOM DE L'ÉLÈVE * :

Sexe : M F Date de naissance * :

Adresse de résidence de l'élève * : Mère Père

Code postal * : Commune * :

Si besoin, autre adresse de prise en charge Garde alternée Aide sociale à l'enfance Autre :

[compléter les éléments ci-dessous et joindre impérativement copie du jugement en cas de garde alternée]

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone domicile : Portable :

A.S.E. concernée : Téléphone A.S.E. :

3 - PERSONNES À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Mère * : Téléphone * : E-mail * :

Père * : Téléphone * : E-mail * :

Autre : Téléphone * : E-mail * :

4 - ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ À LA RENTRÉE 2022-2023

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT * : COMMUNE * :

- Maternelle ULIS précisez classe :
- Élémentaire ULIS précisez classe :
- Collège SEGPA ULIS précisez classe :
- Lycée précisez classe :
- Université précisez UFR :
- Autre précisez :

- Externe
- Demi-pensionnaire
- Interne

5 - NOTIFICATION MDPH

Notification MDPH, accord valable jusqu'au * :

Élève appareillé : NON / OUI (à préciser) : Fauteuil manuel pliant Fauteuil électrique Autre :

6 - JOURS DE TRANSPORT

JOUR(S) *	<input type="checkbox"/> Lundi	<input type="checkbox"/> Mardi	<input type="checkbox"/> Mercredi	<input type="checkbox"/> Jeudi	<input type="checkbox"/> Vendredi	<input type="checkbox"/> Samedi
Si demi-journée précisez	<input type="checkbox"/> matin <input type="checkbox"/> après-midi					
Horaires :

7 - DATEZ ET SIGNEZ *

La signature du document certifie l'exactitude des informations renseignées sur ce formulaire et engage le tuteur à respecter le règlement départemental du transport scolaire des élèves et étudiants handicapés.

- J'autorise le Département de Seine-et-Marne à transmettre mes coordonnées à son prestataire afin de participer à des enquêtes de satisfaction sur le service de transport scolaire adapté.

Fait à : le :

Signature obligatoire du représentant légal ou de l'étudiant :